

## GOVERNANCE DE L'EAU

## EN AUVERGNE RHONE ALPES

**Texte de la question orale du groupe RCES telle que prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales dans son Article L4132-20.**

Monsieur le Président,

L'eau est un bien commun en quantité limitée qu'il n'est pas toujours facile de gérer ensemble. Agriculteurs, pêcheurs, industriels, centrales nucléaires, barrages hydroélectriques, stations de ski et usages courants de la population : autant d'expressions de besoins de natures différentes qui commencent à entraîner des conflits d'usage de plus en plus marqués notamment entre agriculture, production énergétique, usages domestiques et sports d'hiver.

Les températures en hausse, la multiplication des épisodes de sécheresse, la fonte des glaciers et l'enneigement en baisse conduisent inévitablement à une pression accrue sur la ressource en eau. La tension en période d'étiage risque de s'aggraver fortement là où elle existe déjà, et apparaître sur des territoires aujourd'hui en situation de confort hydrique. Le déficit devrait toucher à terme tous les territoires. La qualité des eaux pourrait également être impactée. Les mutations en cours ont un impact économique de moins en moins négligeable. Il convient donc de mener une réflexion multipartite concernant l'impact du changement climatique sur les besoins et usages de l'eau, et de préciser les actions à mettre en œuvre, en intégrant cet enjeu dès la conception de tout nouveau projet d'installation ou d'aménagement.

Si la Région n'a pas de compétence directe en matière de gestion de l'eau, elle est fortement concernée par ses politiques en matière de montagne, de tourisme, d'agriculture et d'aménagement du territoire. Les questions des retenues collinaires, de l'irrigation, de l'enneigement artificiel et des aides aux éleveurs sont au cœur des discussions régionales. Celles-ci doivent être menées de manière non dogmatique, sur la base d'études scientifiques, de rapports prospectifs, et d'un véritable débat multi-acteurs sur la gouvernance et l'utilité sociale des différents usages. Il est essentiel que notre collectivité prenne une part active dès maintenant dans l'organisation de ces échanges.

**Face à la raréfaction inévitable de la ressource en eau, nous vous demandons, Monsieur le Président, de préparer l'avenir en faisant de cette question de la gouvernance et des usages de l'eau un axe de travail prioritaire de notre collectivité, et en prenant l'initiative de réunir autour d'une même table : scientifiques (météorologues, hydrologues, glaciologues, agronomes...), associations et acteurs institutionnels de l'eau (agence de l'eau, comités de bassin...), représentants des agriculteurs, des pêcheurs, des offices de tourisme, des barrages et centrales EDF, industriels, maires de stations, président-es de PNR et élu-es.**